

## Jean-Luc Touly Militant d'une eau « propre »

**En février**, cela fera trente ans qu'il travaille chez Veolia Environnement, ex-Vivendi, ex-Compagnie générale des eaux. Jean-Luc Touly, 52 ans, saura, alors, si son employeur, après trois tentatives infructueuses, obtient son licenciement. Motif? Avoir, dans un livre coécrit avec Roger Lenglet, dénoncé les pratiques de sa société : facturations abusives, opacité des comptes, transfert à l'étranger de milliards d'euros provisionnés pour l'entretien des réseaux... Un exemple? « Si l'on additionne la contribution aux frais de personnel de tous les contrats, cela dépasse largement la masse salariale réelle de Veolia-eau. » L'agent de maîtrise administratif reconnaît qu'il a mis du



temps pour y voir clair : « J'étais chargé des comptes-rendus techniques et financiers d'une vingtaine de villes franciliennes. » Mais

comment s'attaquer à un système sur lequel « des élus et des syndicalistes ferment les yeux » ? Après la publication du premier livre, Veolia a obtenu un euro symbolique de dommages et intérêts et la suppression de 14 lignes. Aujourd'hui, les deux compères récidivent dans un second ouvrage (1). Car de la Bolivie au Ghana en passant par l'Argentine, les multinationales françaises Veolia, Suez et Saur, sont de plus en plus contestées. À la satisfaction de Jean-Luc Touly qui a succédé à Danielle Mitterrand à la présidence de l'association française pour un contrat mondial de l'eau. ● **Philippe Merlant**

(1) *L'Eau des multinationales. Les vérités inavouables*, Fayard, 19 €